

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du code du travail)

Entre

Nom et Adresse de l'entreprise : LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT, 69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST
N° SIRET : 98132333000853
Représentée par : Mme VIDAL OPHELIE
Fonction : Chargée d'affaires

Et

Nom et Adresse de l'organisme de formation : TAHMIZIAN EDDY 50 RUE DE BREST 69002 LYON
N° SIRET de l'organisme de formation : 52181958100021
Représenté par : Mr TAHMIZIAN EDDY
Fonction : FORMATEUR



Déclaration enregistrée sous le n° 84691497869 auprès du préfet de région AUVERGNE RHONE-ALPES

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation : formation préalable à l'habilitation électrique H0V_{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE

Nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 CT :

Chapitre 2 : adaptation et développement des compétences
Chapitre 6 : action d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

Le programme détaillé de l'action de formation est explicité en annexe de la présente convention.

L'effectif formé s'élève à 5 personnes

Date de la session : Le 26/05/2026

Nombre d'heures par stagiaire : 9 H 00

Horaires de formation : Le 26/05/2026 de 08H00 à 12H00 et 13H00 à 18H00

Lieu de la formation et modalités de déroulement : Dans les locaux de la société LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE - INDUSTRIE ET BATIMENT, 69 Rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST

Locaux : L'entreprise recevant s'engage à mettre à disposition une salle de formation d'une surface adéquate avec tables et chaises et à mettre à disposition le matériel suivant : vidéoprojecteur, tableau, internet, installation électrique, EPI, EPC.
En cas de besoin l'OF se chargera de cet équipement.

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L'ACTION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence des participants aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Les participants seront :

1- NAILI BADIS	Fonction : ELECTRICIEN	H0V _{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE
2- MESNIER LUDWIG	Fonction : ELECTRICIEN	H0V _{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE
3- LANGLET MATTEO	Fonction : ELECTRICIEN	H0V _{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE
4- DIALLO SEYKOU	Fonction : ELECTRICIEN	H0V _{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE
5- BEN SALEM CHAOUKI	Fonction : ELECTRICIEN	H0V _{exécutant} B2V BR BC en RECYCLAGE

III – PRIX DE LA FORMATION

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s'élève à : 1 200 Euros HT. (TVA Non applicable, art. 293 B du CGI).
Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session. (Hors livret NFC 18510)

IV – MODALITES DE SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de fin de formation avec évaluation pratique et théorique et avis du formateur

Fait à LYON, Le 21/05/2026

LIP LYON ELECTRICITE PLOMBERIE

Mme VIDAL OPHELIE

Chargée d'affaires

Signature :

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asynalte - 69356 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 00 05 / www.grupelip.com
SIREN 981323330 / APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

ORGANISME DE FORMATION : TAHMIZIAN EDDY

FORMATEUR : TAHMIZIAN EDDY

TAHMIZIAN EDDY
50 RUE DE BREST 69002 LYON
TEL : 06 79 86 35 96
Mail : eddy.tahmizian@free.fr
SIRET : 52181958100021